

Modifié le 11/12/24

L'accès au foncier est une problématique qui nous concerne tous. Sans terre agricole, pas de paysans, ni d'agriculture de proximité créatrice de liens et d'emplois.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Ce dispositif s'adresse à tous les porteurs de projets agricoles qui sont en recherche de foncier pour s'installer, à tous les propriétaires fonciers, qu'ils soient publics ou privés, qui veulent y voir se développer une activité agricole ainsi qu'à tous les agriculteurs qui veulent transmettre leur exploitation.

Comment ça marche ?

Je me fais recenser auprès de l'observatoire

Les membres de l'observatoire analysent mon projet et échangent sur les actions à mettre en œuvre

Un accompagnement individualisé est proposé pour apporter une réponse personnalisée à mon besoin

Je mets en œuvre mon projet

Porteurs de projets agricoles, propriétaires publics ou privés de foncier cultivable... que votre projet soit à court, moyen ou long terme, faites-vous référencer au sein de l'observatoire du foncier agricole afin que nous puissions vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet.

[Je souhaite m'installer ou développer mon activité](#)

[Je souhaite mettre à disposition du foncier](#)

[Je souhaite transmettre mon exploitation](#)

Quelques chiffres

- Plus de 200 fermes disparaissent chaque semaine en France.
- Près de 60% des chefs d'exploitation vont partir à la retraite d'ici 10 ans sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.
- Le prix des terres agricoles est en augmentation constante et constitue un frein à l'installation des porteurs de projets non issus du milieu agricole.

Autant d'arguments qui ont poussé la Métropole Rouen Normandie soutenue par ses partenaires agricoles à s'investir sur le sujet par la création d'un outil qui se veut être au service des exploitants et des propriétaires fonciers : l'observatoire du foncier agricole.

Faciliter l'installation des porteurs de projets agricoles, favoriser le développement de systèmes agricoles répondant aux attentes des habitants avec un accroissement de la vente en circuits courts

de proximité notamment, sont les missions que ce sont fixés les membres de l'observatoire du foncier agricole.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à solliciter le service Agriculture de la Métropole directement par mail : observatoire.agricole@metropole-rouen-normandie.fr.

Table des matières